

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 14 février 1984

La séance est ouverte à 11 heures.

● (1105)

### ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

#### LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 62 DU RÈGLEMENT—  
MOTION DE DÉFIANCE—LA POLITIQUE DE CRÉATION D'EMPLOIS

**M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap)** propose:

Que la Chambre blâme le gouvernement parce qu'il

1. accorde aux sociétés des réductions d'impôt sur le revenu pour leur permettre de faire des profits sans aucune garantie que ces avantages fiscaux entraîneront de nouveaux investissements ou la création d'emplois;
2. accroît le fardeau fiscal des Canadiens au moment même où il faut stimuler davantage l'économie; et
3. affecte les fonds réservés à la création d'emplois d'une façon partisane non fondée sur les niveaux d'emploi locaux.

—Monsieur le Président, vendredi dernier, nous avons été peut-être témoins à la Chambre du geste le plus arrogant qu'il nous ait été donné de voir depuis des années. D'abord, le député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell) a signalé ce qui se passe actuellement au Canada. Des gens font la file aux soupes populaires, ayant tout simplement dépensé tout leur argent à la fin du mois. Des milliers et des milliers d'étudiants n'ont pas les moyens de suivre les cours qu'ils voudraient suivre. Des mères célibataires n'ont pas d'argent pour mener leurs enfants chez le dentiste. Les anciens combattants appellent leurs députés—des vétérans qui ont combattu, par exemple, à Dieppe, et qui, à la fin du mois, doivent aller à la Légion implorer qu'on puise dans la caisse de l'Armistice afin qu'ils puissent manger.

Le député de Vancouver-Kingsway nous a dit que ces choses se passaient alors que, dans une banlieue de la ville de Québec, le gouvernement libéral accordait \$300,000 à un club de judo. N'est-ce pas là la preuve que le gouvernement est devenu fou, qu'il est formé de traîtres arrogants, insensibles et indifférents envers les Canadiens.

Or, le premier ministre (M. Trudeau) a répété à plusieurs reprises à la Chambre que l'économie canadienne se portait assez bien. Le ministre des Finances (M. Lalonde) ne passe pas un jour sans dire à la Chambre que la reprise est bel et bien amorcée dans tout le pays, qu'elle est vigoureuse. Il y a des gens comme Michael Walker, cet économiste mal famé qui travaille à l'usine à penser conservatrice à l'Institut Fraser de Vancouver, qui a dit l'autre jour qu'en dépit d'un taux de chômage de 11 p. 100, l'économie canadienne allait à fond de train. Mais qui va à fond de train et dans quelle direction? Peut-être va-t-il à fond de train.

● (1110)

Les familles monoparentales vont-elles à fond de train ces temps-ci? La relance actuelle encourage-t-elle les centaines de milliers de retraités qui vivent encore sous le seuil de la pauvreté à aller à fond de train? Le million et demi de chômeurs canadiens vont-ils à fond de train? Le million de travailleurs à temps partiel qui arrivent à peine à nourrir leur famille participent-ils à la relance? Les centaines de milliers de petits commerçants qui ont peine à survivre sous les monceaux de paperasse bénéficient-ils de la relance? Que dire des perspectives d'avenir des pêcheurs de la côte Ouest qui nous ont rendu visite la semaine passée? Et les 20 p. 100 de jeunes Canadiens au chômage qui disputeront bientôt des emplois à temps partiel ou à plein temps à des centaines de milliers de diplômés d'écoles secondaires, de collèges, d'écoles techniques, d'écoles de formation professionnelle et d'universités qui, eux, déboucheront pour la première fois sur le marché du travail?

D'aucuns parlent de relance et d'une économie qui repart à fond de train. Ne nous leurrons pas, ils ne veulent parler que de la reprise des bénéficiés des sociétés. Les bénéficiés nets d'impôts des sociétés canadiennes en 1983 ont augmenté de 69.4 p. 100. Voilà la relance dont ces gens-là parlent, c'est évident.

Dans son dernier budget, le gouvernement a dit que la solution à nos maux économiques consistait à accorder des subventions et des concessions fiscales aux sociétés pour qu'elles réinvestissent cet argent dans l'économie canadienne, ce qui les ferait redémarrer et créerait des emplois pour elles. C'était le principe, le mythe. C'est ainsi que, dans son dernier budget, le gouvernement justifiait aux yeux des Canadiens son élan de générosité envers les sociétés. C'est exactement la même politique qui est suivie depuis des années. Si les progressistes conservateurs avaient le dernier mot, ils accorderaient encore plus de dégrèvements fiscaux aux sociétés afin de stimuler l'économie. Si je me trompe, j'espère qu'ils vont prendre la parole pour mettre les choses au point. Si j'ai bien compris, c'est exactement ce que le chef de l'opposition (M. Mulroney) a dit.

Nous n'avons pas obtenu les résultats escomptés. En effet, les sociétés ont accepté les subventions ou les concessions fiscales, ce dont on ne peut les blâmer. Cependant, ont-elles investi dans de nouvelles installations ou dans du matériel? Non, pas du tout. En effet, lorsqu'on examine les investissements dans le pays, on constate qu'ils ont diminué de 12 p. 100 en 1982 par rapport à l'année précédente. En 1983, ils ont encore diminué de quelques points et, selon toutes les prévisions disponibles, il semble que les investissements diminueront encore en 1984 et 1985 au Canada.